



Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Fonds de dotation UNIAPAC

Siège social : 26 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris

N° SIREN : 534 248 844

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au conseil d'administration du fonds de dotation UNIAPAC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation UNIAPAC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant la situation financière déficitaire du fonds de dotation à la clôture de l'exercice.
- sur la note « Règles et méthodes comptables », paragraphe « Changement de méthodes et d'estimation » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, le 26 juin 2024

DocuSigned by:
BARLET Jean-Luc
136170DE309B4B5...

Jean-Luc Barlet

Associé



FONDS DE DOTATION UNIAPAC

26 rue de l'Amiral Hamelin

75116 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2023

ETATS FINANCIERS ET FISCAUX

SFPB AUDIT & COMPTABILITE
31 RUE HENRI ROCHEFORT
75017 PARIS

Comptes Annuels

BILAN - ACTIF**001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC****Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au 31/12/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	8 214,01	7 512,28	701,73	125,30
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	8 214,01	7 512,28	701,73	125,30
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				5 915,97
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	340,84		340,84	1 033,05
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	48 528,82		48 528,82	158 101,83
Charges constatées d'avance				416,12
TOTAL (II)	48 869,66		48 869,66	165 466,97
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	57 083,67	7 512,28	49 571,39	165 592,27

BILAN - PASSIF**001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC****Du 01/01/2023 au 31/12/2023**

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	112 877,63	44 312,73
Excédent ou déficit de l'exercice	-116 896,00	68 564,90
<i>Situation nette (sous total)</i>	-4 018,37	112 877,63
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	-4 018,37	112 877,63
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 600,00	1 600,00
TOTAL (II)	1 600,00	1 600,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 650,49	6 815,40
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	35 339,27	38 383,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 915,97
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	51 989,76	51 114,64
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	49 571,39	165 592,27

COMPTE DE RÉSULTAT

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	30 000,00	30 099,15
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 000,00	6 000,02
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	29 197,28	82 851,19
Mécénats	19 858,00	27 533,14
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	71 500,00	129 432,50
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	18,10	2 857,47
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	152 573,38	278 773,47
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	101 700,17	43 466,05
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	13 974,80	12 883,97
Salaires et traitements	113 200,81	110 965,68
Charges sociales	42 830,65	41 060,89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	216,55	611,77
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		1 600,00
Autres charges	9,73	8,48
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	271 932,71	210 596,84
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-119 359,33	68 176,63
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 463,33	388,27
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	2 463,33	388,27
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 463,33	388,27

COMPTE DE RÉSULTAT

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-116 896,00	68 564,90
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	155 036,71	279 161,74
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	271 932,71	210 596,84
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-116 896,00	68 564,90

Annexes comptables

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF			NA
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS	0		
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			NA
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	0		
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			NA
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	0		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			NA
ANNEXE COVID-19			NA
DETTES LIÉES À LA COVID-19			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001546 - FONDOS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

Le fonds a pour objet de conduire, promouvoir et soutenir toute action d'intérêt général à caractère social et philanthropique permettant d'ordonner la vie économique autour de l'homme et du bien commun.

Dans le cadre de son action au niveau mondial, le fonds s'inspire tant de la tradition sociale chrétienne que de la richesse des expériences et des outils développés par les associations nationales de dirigeants chrétiens et leurs membres et projette, dans le monde, les valeurs et l'expérience acquises par ces derniers.

Profondément marqué par l'anthropologie chrétienne, le fonds appelle au dialogue avec tout responsable d'entreprise ou acteur économique quelles que soient ses convictions dès lors qu'il partage la finalité poursuivie.

Les moyens mis en oeuvre :

- aider les associations du réseau UNIAPAC à faire connaître et à diffuser leurs travaux et idées destinés à faciliter la mise en oeuvre, au niveau local, et en particulier dans les pays où l'homme est le plus menacé dans son activité économique, d'un entrepreneuriat socialement responsable ;
- au moyen de mises à disposition gratuites de conseils et de personnes, faire naître des projets locaux destinés à faciliter la mise en oeuvre des principes de la responsabilité sociale des entreprises ;
- développer des bases de données et analyses scientifiques sur les thèmes étudiés par le fonds de dotation et de la future fondation afin de procurer une information sérieuse au public ;
- soutenir, financièrement ou autrement, toute action de formation ou projet innovant ;
- soutenir le travail du réseau UNIAPAC auprès des grandes institutions (BIT, Unesco, Conseil de l'Europe, Vatican, Banque Mondiale...);
- constituer tout fonds de dotation susceptible de prendre en charge et/ou de conduire des actions particulières se situant dans le prolongement de l'objet du fonds de dotation) ;
- éditer et publier, sur toute support (revue, livre, site Internet) les travaux du fonds de dotation, du réseau UNIAPAC et des personnes ou organismes concourant à promouvoir les thèmes portés par le fonds de dotation ;
- accorder des prix à des personnes méritantes ayant contribué à faire avancer les thèmes et valeurs portés par le fonds de dotation ;
- organiser tout événement (congrès, colloques, séminaires, etc.) ou initiative de nature à assurer l'effectivité de l'objet du fonds de dotation ;
- entreprendre toutes actions de nature à permettre la création d'une fondation reconnue d'utilité publique destinée à poursuivre le même objet.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 49 571,39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -116 896,00 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Le fonds de dotation enregistre une situation déficitaire au cours de l'année 2023 et cette situation devrait également se reproduire sur l'exercice 2024. Cette situation ne génère pas pour autant d'incertitude sur la continuité de son exploitation compte tenu des actions mises en place.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001546 - FONDOS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

et de celles du règlement N° 2022-04 du 30 juin 2022 relatifs aux activités en liens avec l'exercice public du culte.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Changement de méthodes et d'estimation

En application des dispositions du règlement ANC n°2022-04, modifiant le règlement ANC n°2018-06, le fonds de dotation a établi au titre de l'exercice l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger. S'agissant de la première application de ce règlement, la présentation de cet état constitue un changement de méthode comptable

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agenc. installations générales	3 à 10 ans
- Matériels bureau et inform.	2 à 5 ans
- Mobiliers de bureau	2 à 5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans des comptes de classe 8. En effet les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'association FONDOS DE DOTATION UNIAPAC.
- l'association FONDOS DE DOTATION UNIAPAC est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Aucune contribution n'est comptabilisée sur cet exercice.

L'association ne bénéficie d'aucune mise à disposition de matériel ni de personnel.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.		Frais d'établissement et de développement				
		TOTAL				
INCORPOR.		Autres postes d'immobilisations incorporelles				
		TOTAL				
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.				
		Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencs & aménagts divers				
		Autres immos corporelles	7 421		793	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau & mobilier informatique					
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL			7 421		793	
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL						
TOTAL GENERAL			7 421		793	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.		Frais d'établissement & dévelo.				
		TOTAL				
INCORPOR.		Autres postes d'immob. incorporelles				
		TOTAL				
CORPORELLES		Terrains				
		Constructions				
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
		Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
		Inst. gal. agen. amé. divers				
		Autres immos corporelles			8 214	
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier					
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					8 214	
FINANCIERES		Particip. évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts & autres immob. financières				
TOTAL						
TOTAL GENERAL					8 214	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	7 296	217		7 512
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		7 296	217		7 512
TOTAL GENERAL		7 296	217		7 512

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	341	341		
Charges constatées d'avance				
TOTAUX		341	341	
Renvois (1) (2) (3)	Montant des Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	Créances reçues par legs ou donations			
	<ul style="list-style-type: none"> - Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice 			

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	44 312,73		44 312,73		68 564,90		112 877,63
Excédent ou déficit de l'exercice	68 564,90		68 564,90		-116 896,00	68 564,90	-116 896,00
TOTAUX	112 877,63		112 877,63		-48 331,10	68 564,90	-4 018,37

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	44 312,73		68 564,90		112 877,63
Excédent ou déficit de l'exercice	68 564,90		-116 896,00	68 564,90	-116 896,00
TOTAUX	112 877,63		-48 331,10	68 564,90	-4 018,37

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
TOTAL	1 600,00					1 600,00	

L'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger présente les avantages et les ressources, en numéraire ou en nature, provenant directement ou indirectement des personnes et institutions suivantes :

- un Etat étranger ;
- une personne morale étrangère ;
- un dispositif juridique de droit étranger comparable à une fiducie ;
- une personne physique non résidente fiscal en France

Ces personnes et institutions sont désignées ci-après comme « contributeur »

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Allemagne	19 000,00
Mexique	18 650,28
Belgique	5 750,00
Espagne	4 750,00
Argentine	5 105,00

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

001546 - FOND DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

A - Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine				
Produits liés à la générosité du public				
Cotisations sans contrepartie				
Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	29 197,28	29 197,00	82 851,19	82 851,00
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	19 858,00	19 858,00	27 533,14	27 533,00
Autres produits liés à la générosité du public	28 500,00	28 500,00	80 713,00	80 713,00
Produits non liés à la générosité du public				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises				
Contributions financières sans contrepartie	43 000,00		48 719,50	
Autres produits non liés à la générosité du public	32 481,43		33 344,89	
Subventions et autres concours publics	2 000,00		6 000,02	
Reprises sur provisions et dépréciations				
Utilisations des fonds dédiés antérieurs				
TOTAL	155 036,71	77 555,00	279 161,74	191 097,00
Charges par destination				
Missions sociales				
Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	134 068,00	38 267,00	80 330,00	80 330,00
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	71 403,00	20 380,00	69 262,00	69 262,00
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
Frais de recherche de fonds				
Frais d'appel à la générosité du public	46 133,00	13 168,00	35 714,00	35 714,00
Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de fonctionnement	20 112,16	5 740,00	23 079,07	5 923,00
Dotations aux provisions et dépréciations	216,55		611,77	
Impôt sur les bénéfices				
Reports en fonds dédiés de l'exercice			1 600,00	1 600,00
TOTAL	271 932,71	77 555,00	210 596,84	192 829,00
Excédent ou déficit	-116 896,00		68 564,90	-1 732,00

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

1- Ventilation des emplois de l'année entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

a. Définition des missions sociales :

Pour l'établissement du Compte d'Emploi des Ressources, sont portées en missions sociales les actions se rapportant aux axes suivants :

- Conduire, promouvoir et soutenir toute action d'intérêt général à caractère social et philanthropique permettant d'ordonner la vie économique autour de l'homme et du Bien commun.
- Dans le cadre de son action, le fonds s'inspire tant de la tradition sociale chrétienne que de la richesse des expériences et des outils développés par les associations Nationales de dirigeants chrétiens et leurs membres et projette, en France et dans le monde, les valeurs et l'expérience acquises par ces derniers.
- Les moyens d'action du fonds sont, notamment d'aider les associations du réseau UNIAPAC à faire connaître et à diffuser leurs travaux et idées destinés à faciliter la mise en œuvre, au niveau local, d'un entrepreneuriat socialement responsable à travers la formation, la recherche et la mise en réseaux.
- Le fonds appelle au dialogue avec tout responsable d'entreprise ou acteur économique quelles que soient ses convictions dès lors qu'il partage la finalité poursuivie.
- Les axes précités sont mis en œuvre en France (emploi : paragraphe 1.1. Missions sociales en France du compte d'emploi et des ressources) et au niveau mondial (Emplois : paragraphe 1.2. Missions sociales à l'étranger du compte d'emploi et des ressources).

a. Définition des clés de répartition :

Le Fonds UNIAPAC a recours à l'affectation directe des charges lorsque l'imputation est connue. Il s'agit principalement des charges suivantes : - petit équipement et matériels nécessaires à la réalisation des missions sociales - fournitures de bureau - locations - entretiens et réparations - transports - voyages et déplacements - réceptions et frais de personnel lorsqu'ils sont imputables directement à une mission.

Pour l'établissement du CER, les charges indirectes de personnel sont réparties à l'aide de clés définies en fonction des tâches affectées à chacun.

Elles n'ont pas vocation à évoluer, sauf en cas de modification substantielle des fiches de poste.

Les autres charges indirectes, lorsqu'elles ne sont pas prises en charge par des financements destinés aux missions sociales, font également l'objet d'une répartition dans le compte d'emploi des ressources entre les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, en fonction des mêmes clés de répartition.

Cette répartition a permis de calculer la part consommée par le personnel sur certains postes de charges indirectes dont l'existence conditionne la bonne réalisation des tâches incluses dans les missions sociales, comme formulé dans l'avis du CNC sur le CER.

Les autres charges indirectes, qui se rapportent aux honoraires d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes, sont entièrement imputées aux frais de fonctionnement

2- Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N :

- Missions sociales : Lorsqu'une mission sociale ne fait pas l'objet de ressources clairement identifiées (par exemple subventions, mécénats...), ces missions sociales sont financées en priorité par appel à la générosité du public puis par des autres fonds privés non affectés.

- Frais de recherche de fonds : Les frais de recherche de fonds auprès du public sont par principe financés par des ressources collectées auprès du public, et les frais de recherche des autres fonds privés par les autres fonds privés.

- Frais de fonctionnement : 25% des ressources collectées auprès de la générosité du public permettent le financement des frais de fonctionnement.

3- Part des acquisitions brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public :

Les investissements sont par principe financés par des ressources autres que la générosité du public.

4- Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées à la fin de l'exercice

Ce solde correspond à une quote-part non consommée des dons reçus sur l'exercice.

L'exercice 2023 se clôt avec une insuffisance de ressource collectées auprès du public. Il n'y a ainsi plus de ressources collectées auprès du public (hors fonds dédiés) non affectées et non utilisées à la fin de l'exercice.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	38 267,00	80 330,00	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	29 197,00	82 851,00
1.2. Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie		
Actions réalisées par l'organisme	20 380,00	69 262,00	Mécénats	19 858,00	27 533,00
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	28 500,00	80 713,00
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	13 168,00	35 714,00			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	5 740,00	5 923,00			
TOTAL DES EMPLOIS	77 555,00	191 229,00	TOTAL DES RESSOURCES	77 555,00	191 097,00
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		1 600,00	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		1 732,00
TOTAL	77 555,00	192 829,00	TOTAL	77 555,00	192 829,00
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat		
Réalisées en France			Prestations en nature		
Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			TOTAL		

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

001546 - FONDOS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	16 650	16 650		
Personnel & comptes rattachés	17 936	17 936		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	15 797	15 797		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 606	1 606		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	51 990	51 990		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 783
Dettes fiscales et sociales	27 905
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	

TOTAL DES CHARGES À PAYER

38 688

LES EFFECTIFS

001546 - FONDS DE DOTATION UNIAPAC

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette mention amenant à donner une information nominative, il n'est pas indiqué la rémunération des cadres dirigeants. Toutefois, au titre de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006 relative au volontariat, les membres du conseil d'administration exercent bénévolement leur mandat.

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	1,00	2,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		